

[Vers un portail national de l'édition accessible](#) [1]

La directive européenne 2019/882, relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, relèvera considérablement les exigences en matière d'accessibilité applicables aux livres numériques. Et ce, afin de permettre à plus de personnes atteintes de handicaps d'en profiter. La France se prépare à répondre à ces exigences d'ici la date butoir du 28 juin 2025, avec, notamment l'ouverture d'un portail national de l'édition accessible.

[En savoir plus \(Actualité\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/vers-un-portail-national-de-l%C3%A9dition-accessible>

[2] <https://actualitte.com/article/105577/acteurs-numeriques/vers-un-portail-national-de-l-edition-accessible>